



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize avril à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 7 avril 2026 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain HAGER

Délégués titulaires :

Mesdames AMEN-LORENTE Marie, AZEMA-CARLES Emmanuelle, CEBE Sylvie, CONSTANTIN Corinne, GABAUDE Chantal, GARCIA-CORDIER Marie, GIL Martine, JOURDAN Guylaine, MILHAU Sylvie, PALAU Geneviève, PALOMARES Alba, VIALA Angélique, ZELINDRE Monique.

Messieurs BARTHES Daniel, BATALLO Alain, BENEZECH Mathieu, BLANQUEFORT Jean, BOSC Alain, BOUDAL Hervé, BUCHACA Alain, CASTAN Francis, CRISTOL Bruno, DESCHAMPS Guillaume, DURO Alain, FARENC Michel, FOREZ Daniel, GALTIER Daniel, GAYSSOT Lionel, GHORRA Nicolas, GROUSELLE Didier, GUITTARD Jean-Michel, HAGER Sylvain, IZARD Julien, LACAN Thierry, LAPANOUSE Philippe, PLANCON Jacques, ROMERO Jacques, ROQUE Thierry, ULMER Jean-Michel, VERLET Eric, VICENTE Gilles.

Absents : FIS Cathy, RIES Joël, SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre

Suppléants : M. Jean – Baptiste GELLY représentant M. Joël RIES
Mme Monique CROS, M. Jean-Michel AVARGUEZ, M. René BUENO, M. Julien MADALLE, M. Fabien SCHURRER.

Monsieur SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre donne procuration à Monsieur HAGER Sylvain
Madame FIS Catherine donne procuration à Monsieur ROUGEOT Pierre-Jean

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Monsieur GAYSSOT Lionel est désigné secrétaire de séance

083-2026 - DM N°1 BUDGET EAU

M. le Président demande au Conseil de valider la décision modificative suivante pour le budget Eau

En effet, il est nécessaire de prévoir des crédits en investissement aux compte 2313 et de créer l'opération 249 – Extension des réseaux d'eau potable et de l'alimenter en crédits pour les travaux d'extension des réseaux d'eau potable sur le périmètre de la Régie ici sur les communes de Gabian et Abeilhan. Ces travaux seront refacturés en intégralité à l'aménageur et au pétitionnaire.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de Crédits	Augmentation de crédits	Diminution de Crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D- 2313 – Opé 249 Extension réseaux d'eau potable		59 376.00		
R – 13118 Autres Opé 249				59 376.00
D- 2315 opé 222 DUP Montesquieu		20 000.00		
D- 2315 opé 232 Raccord. Pailhès-Puimisson	20 000.00			
TOTAL INVESTISSEMENT	20 000	79 376.00		59 376.00

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,
OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VALIDE la décision modificative n°1 telle que présentée ci-dessus à opérer sur le budget Eau 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,



LE SECRETAIRE DE SÉANCE,